

> accueil > les actions > ville et logement > mobilisation en faveur des sans-abri

MOBILISATION EN FAVEUR DES SANS-ABRI 03-2009 15:12

170 millions d'euros affectés à l'aménagement en chambres individuelles des dortoirs des centres d'hébergement

A l'occasion d'un déplacement au centre d'hébergement "la **Mie** de Pain" à Paris, Christine Boutin a annoncé, le 9 mars, la mise en place d'un budget de 170 millions d'euros sur trois ans consacré à l'aménagement en chambres individuelles des centres d'hébergements encore organisés en dortoirs.



La ministre a souligné "le principe intangible de la chambre individuelle d'une superficie minimum de 12 m² pour une création nouvelle et de 9 m² pour une réhabilitation" insistant sur le fait qu' "encore trop de structures proposent des locaux collectifs" et que "dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance, l'humanisation des centres d'hébergement repose sur ce principe : 1 personne = 1 chambre".

Le 6 mars 2009, Patrick Devedjian et Christine Boutin ont signé une circulaire qui couvre l'ensemble des mesures du plan de relance relatives aux structures d'hébergement en faisant de l'humanisation des centres d'hébergement une priorité nationale.

L'objectif est de transformer les centres d'hébergement qui sont encore organisés en dortoirs en chambres individuelles. Le budget total consacré à ce programme s'élève à 170 millions d'euros sur 3 ans. Un comité de pilotage national, placé sous l'égide du préfet délégué du chantier national prioritaire en lien avec les associations, suivra l'avancement des mesures. Un bilan sera effectué à chaque fin de mois pour proposer les ajustements nécessaires.

Une enveloppe financière prévisionnelle totale de 34 millions d'euros est prévue pour la transformation de "la Mie de Pain", dont près d'un tiers payé par l'Etat.